

Nouveaux dispositifs de soutien pour les élèves

75 dispositifs de soutien pour les élèves et les salles de classe	30 aide-enseignants apporteront leur appui en travaillant en partenariat avec les enseignants en salle de classe, pour répondre à tout un éventail de besoins personnels et médicaux des élèves.	880 000 \$	CREAV = 2 CRECBV = 4 CRECC = 3 CSAP = 1	CREH = 11 CRESS = 3 CRES = 2 CRETC = 4
	32 intervenants en soutien aux élèves collaboreront avec les équipes scolaires et les élèves pour faciliter la mise au point et la mise en œuvre de programmes pour les enfants et les jeunes qui ont du mal à s'insérer dans le cadre scolaire.	1 173 000 \$	CREAV = 3 CRECBV = 4 CRECC = 4 CSAP = 2	CREH = 9 CRESS = 3 CRES = 3 CRETC = 4
	13 agents de soutien et d'inclusion scolaire pour les élèves afro-néoécossais et mi'kmaw assureront la liaison entre l'école, les parents et les organismes communautaires afin de contribuer à la mise en place et au maintien en place de relations solides et positives et de milieux d'apprentissage où l'on se soucie du bien-être de ces élèves et où ils se sentent en sécurité.	468 000 \$	CREAV = 2 CRECBV = 1 CRECC = 2 CSAP = 1	CREH = 3 CRESS = 1 CRES = 1 CRETC = 2
11 dispositifs de soutien pour l'inclusion en prématernelle	11 spécialistes de l'inclusion en prématernelle offriront des formations sur place pour renforcer les compétences des éducatrices dans le soutien aux jeunes enfants dans le domaine du développement socioaffectif.	1 232 000	CREAV = 1 CRECBV = 2 CRECC = 2 CSAP = 1	CREH = 2 CRESS = 1 CRES = 1 CRETC = 1
46 enseignants et spécialistes	18 conseillers d'orientation répondront aux besoins des élèves sur le plan personnel, social et éducatif et en matière d'orientation professionnelle.	1 080 000 \$	CREAV = 1 CRECBV = 2 CRECC = 3 CSAP = 1	CREH = 5 CRESS = 2 CRES = 2 CRETC = 2
	11 enseignants spécialisés en soutien aux élèves autistes travailleront auprès des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme ou un autre trouble du développement. Ces enseignants spécialisés collaboreront avec les enseignants, les enseignants-ressources et les orthophonistes lors de la mise au point, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes proposés aux élèves.	660 000 \$	CREAV = 1 CRECBV = 2 CRECC = 2 CSAP = 1	CREH = 2 CRESS = 1 CRES = 1 CRETC = 1
	11 enseignants-ressources collaboreront avec les enseignants lors de la mise au point, de la mise en œuvre et de l'évaluation de programmes pour les élèves ayant besoin d'un soutien supplémentaire.	660 000 \$	CREAV = 1 CRECBV = 2 CRECC = 1 CSAP = 1	CREH = 3 CRESS = 1 CRES = 1 CRETC = 1
	6 enseignants et membres du personnel de soutien apporteront leur appui à deux sites offrant des programmes éducatifs de substitution. Les programmes éducatifs de substitution sont des plans innovants pour motiver les élèves et leur prodiguer un enseignement sous une forme qui répond à leurs besoins bien particuliers. Ces programmes s'adressent aux élèves qui, pour diverses raisons, ont besoin d'un programme différent et parfois non conventionnel pour connaître la réussite.	667 000 \$	CRECBV = 3 CREH = 3	

<p>4 dispositifs de soutien pour les transitions pour les jeunes pris en charge par les services sociaux, en partenariat avec le ministère des Services communautaires</p>	<p>1 enseignant pour les jeunes pris en charge par les services sociaux, chargé d'apporter son soutien aux jeunes pris en charge par les services sociaux à la fois dans les établissements résidentiels spécialisés et lors de la transition à leur retour à l'école.</p>	<p>290 000 \$</p>	<p>CREH = 1</p>	<p>1 enseignant principal pour la province</p>
	<p>2 intervenants en soutien aux élèves pour les jeunes pris en charge par les services sociaux, chargés de travailler auprès des jeunes pris en charge par les services sociaux qui ont des difficultés dans le cadre scolaire.</p>		<p>CRECC = 1 CRESS = 1</p>	
	<p>1 enseignant principal pour la province apportera son aide aux jeunes et au personnel des écoles lorsque les jeunes changent de cadre ou se rendent dans une nouvelle école, en se concentrant sur le renforcement des progrès de ces jeunes dans leurs études.</p>			
<p>26 dispositifs de soutien pour ÉcolesPlus</p>	<p>18 intervenants communautaires collaboreront directement avec les élèves et les familles pour les mettre en relation avec les services dont ils ont besoin pendant la journée d'école, en dehors des heures de cours et pendant les mois d'été.</p>	<p>1 027 000 \$</p>	<p>CREAV = 1 CRECBV = 2 CRECC = 2 CSAP = 1</p>	<p>CREH = 8 CRESS = 1 CRES = 1 CRETC = 2</p>
	<p>8 animateurs ÉcolesPlus collaboreront avec le personnel des écoles et les organisations et organismes partenaires en vue de gérer les dossiers et d'assurer la coordination pour garantir l'offre de dispositifs de soutien et de services complets aux élèves et aux familles dans le besoin.</p>		<p>CREAV = 1 CRECBV = 1 CRECC = 1</p>	<p>CREH = 5</p>
<p>8 psychologues scolaires et orthophonistes</p>	<p>Ces psychologues scolaires travailleront tout au long de l'année en collaboration avec les écoles et avec ÉcolesPlus pour venir en aide à des élèves bien particuliers, en fonction des besoins qui les caractérisent. Ces psychologues collaborent avec les enseignants, les administrateurs et les familles. Ils effectuent des évaluations et travaillent en collaboration avec les équipes scolaires sur les programmes offerts aux élèves.</p> <p>Ces orthophonistes travailleront tout au long de l'année directement après des élèves ayant des problèmes de communication qui entravent leur apprentissage. Ils fourniront aux élèves et aux familles les outils dont ils ont besoin pour connaître la réussite.</p>	<p>560 000 \$</p>	<p>CREAV = 1 CRECBV = 1 CRECC = 1</p>	<p>CREH = 2 CRESS = 1 CRES = 1 CRETC = 1</p>
<p>3 infirmières du programme de partenariat pour la santé des élèves</p>	<p>La santé des élèves est un enjeu prioritaire. Ces infirmières collaboreront avec les équipes scolaires et avec le personnel de santé pour assurer l'élaboration et la mise en œuvre de plans de soins médicaux dans les écoles. Elles s'assureront également que le personnel des écoles a la formation nécessaire quand il est responsable d'élèves ayant des besoins médicaux.</p>	<p>180 000 \$</p>	<p>CRECC/ CRES = 1 CSAP = 1 CREH = 0,5</p>	<p>CREAV = 0,5</p>

Programmes, apprentissage et perfectionnement

Formation des conseillers d'orientation	Subventions pour permettre à 20 conseillers d'orientation actuellement en poste de se mettre à niveau en obtenant une maîtrise en orientation et en counselling.	195 000 \$
Formation BCBA (Board Certified Behaviour Analyst)	Les enseignants principaux et les spécialistes de l'autisme de chaque région ou conseil scolaire suivront une formation poussée sur l'analyse du comportement et les interventions.	120 000 \$
Apprentissage professionnel	Il est important pour les enseignants et les personnes travaillant dans l'éducation de participer à des activités de perfectionnement professionnel afin de pouvoir répondre aux besoins de leurs élèves à long terme. Les enseignants auront accès à des formations sur l'autisme, l'évaluation, les troubles d'apprentissage, la littératie, les mathématiques, le comportement et la gestion de classe.	500 000 \$
Formation pour les conseillers et les agents de soutien et d'inclusion scolaire travaillant auprès des élèves autochtones	Financement en vue de mettre au point le programme menant à un certificat qui facilitera la mise en place du programme des conseillers responsables des élèves autochtones et des agents de soutien et d'inclusion scolaire.	50 000 \$
Formation des aide-enseignants	Élaboration de programmes de formation en partenariat avec le NSCC et avec les collèges professionnels privés en vue de renforcer les compétences des aide-enseignants.	144 000 \$
Formation sur l'autisme	Élaboration, en partenariat avec Autism Nova Scotia, de formations pour les aide-enseignants.	100 000 \$
Fonds d'accessibilité pour les élèves fréquentant le programme « Achieve »	Partenariat avec le NSCC, avec le MEDPE et avec les CRE en vue de fournir un soutien financier aux élèves suivant un plan de programme individualisé qui font la transition vers le monde du travail ou l'enseignement postsecondaire. Les dispositifs de soutien peuvent comprendre des interprètes en langue des signes, des appareils de technologie fonctionnelle, etc.	75 000 \$
Financement souple	Les centres régionaux pour l'éducation et le CSAP auront accès à un financement souple en fonction de leurs priorités pour répondre aux besoins de tous les élèves, notamment afin de tenir compte de l'évolution des besoins des élèves et de répondre aux besoins des élèves ayant des besoins de niveau élevé qui peuvent être admis à l'école tout au long de l'année scolaire.	1 050 000 \$

Programme « Achieve »	Le Nova Scotia Community College s'associe en partenariat avec les CRE pour offrir le programme « Achieve », qui aide les élèves ayant des besoins complexes à faire la transition après l'école secondaire pour s'adapter à la vie après l'école. Ce programme leur enseigne des aptitudes à la vie quotidienne qui sont très utiles et les prépare au monde du travail ou à la poursuite de leurs études.	420 000 \$
Développement de la panoplie des compétences et perfectionnement de la main-d'œuvre	Ressources pour collaborer avec le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire en vue de répondre aux pressions qui s'exercent aujourd'hui sur la main-d'œuvre et qui s'exerceront sur elle à l'avenir (par exemple, augmentation du nombre de places pour les intervenants en soutien aux élèves). Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et formation pour les employés actuels (aide-enseignants, intervenants en soutien aux élèves, etc.) afin qu'ils aient accès à des titres et à des panoplies de compétences à jour pour apporter un meilleur soutien aux élèves.	400 000 \$
Plan pour les technologies fonctionnelles	Le plan pour les technologies fonctionnelles favorisera la participation des élèves et leur accès au programme d'études, au moyen de solutions innovantes faisant appel aux technologies fonctionnelles. Ce plan fera intervenir un travail auprès du personnel responsable des technologies fonctionnelles dans les centres régionaux pour l'éducation et au CSAP en vue d'évaluer les besoins des élèves, de fournir des ressources technologiques et d'offrir des formations. Le plan comprendra également des stratégies pour évaluer l'efficacité des technologies dans la prise en charge des besoins des élèves.	600 000 \$
Fonds pour les services infirmiers	Financement permettant aux infirmières du partenariat pour la santé d'avoir accès à l'équipement, au personnel, à la formation et aux ressources pour venir en aide aux élèves dans le cadre de leur plan de prise en charge.	350 000 \$
Financement à l'année pour le maintien de 191 postes	Montant net supplémentaire des répercussions budgétaires de l'harmonisation des postes et des autres initiatives de 2018–2019 par rapport à l'exercice financier 2019–2020, en vue de garantir le maintien des 191 postes créés. Cette harmonisation est un processus normal qui se déroule lorsque les postes dans les écoles sont instaurés en aout ou en septembre, au lieu d'être instaurés pour l'exercice financier du gouvernement (c'est-à-dire d'avril à mars).	2 170 000 \$
Total		15 051 000 \$

Centre régional pour l'éducation Annapolis Valley (CREAV)
Centre régional pour l'éducation Cape Breton-Victoria (CRECBV)
Centre régional pour l'éducation Chignecto-Central (CRECC)
Conseil scolaire acadien provincial (CSAP)

Centre régional pour l'éducation Halifax (CREH)
Centre régional pour l'éducation South Shore (CRESS)
Centre régional pour l'éducation Strait (CRES)
Centre régional pour l'éducation Tri-County (CRETC)

Pour en savoir plus : ednet.ns.ca/fr/inclusiveeducation